

Les réseaux sociaux



Les réseaux sociaux permettent d'avoir une autre forme d'interaction avec certains amis ou connaissances et de garder contact avec d'autres. **Ce sont des espaces d'expression qui offrent de nombreux avantages** lorsqu'ils sont utilisés de façon responsable.

Certains réseaux sociaux permettent de publier du contenu qui sera public. Cependant, **même quand l'accès aux informations est privé et restreint,**

encouragez votre enfant à réfléchir avant de publier et à faire très attention à ses paramètres.

Exprimer son point de vue

78% des 13-19 ans sont sur Facebook (2015)*

Exprimer son point de vue derrière un écran est parfois plus facile qu'en face à face. Les réseaux sociaux sont idéaux pour apprendre à argumenter mais **attention à ne pas avoir de propos diffamatoires pouvant nuire à autrui.** Comme à l'école, à la maison et partout ailleurs, **votre enfant doit toujours échanger avec bienveillance et**

courtoisie. Attention aussi aux droits d'auteur, rappelez-lui qu'il faut toujours noter l'auteur d'une citation.

La possibilité de tout partager

Les enfants les plus âgés utilisent souvent Facebook comme porte d'entrée du web : que ce soit des articles, des vidéos ou des images, ils regardent et partagent principalement les contenus postés par leurs amis. Donnez-leur quelques techniques pour **vérifier les informations** : la réputation du journal (est-ce qu'il est engagé politiquement, est-ce qu'il est fiable, est-ce qu'il est parodique...), la vérification sur hoaxbuster.com qui recense les fausses informations du web, ou tout simplement vous poser la question...

49% des adolescents écrivent des commentaires sur des articles*

Droit à l'image

Expliquez à votre enfant **qu'il n'est pas possible de publier la photo (ou les créations) de quelqu'un sans son autorisation.** Il doit partir du principe que tout ce qui est publié sur les réseaux sociaux peuvent devenir public et réapparaître plus tard. **Cf la fiche conseil « Publier des photos en ligne ».**